



La FNIC CGT et la coordination des syndicats CGT Rhodia-Solvay communiquent

Montreuil, le 22 juillet 2015

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR CLAMADIEU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE SOLVAY

Monsieur le président,

La Fédération Nationale CGT des Industries Chimiques et la coordination des syndicats CGT de Rhodia-Solvay vous interpellent sur des faits extrêmement graves et préoccupants qui engagent votre responsabilité.

Vous connaissez notre attachement à la défense et au développement de nos industries, dans une finalité sociale de réponse aux besoins de la population, au développement du progrès dans le respect de la santé, la sécurité, l'environnement.

Notre interpellation concerne les terrains utilisés par votre groupe dans le département de l'ISERE. Pour rappel, lorsque Rhône-Poulenc a cédé le site de Pont de Claix, Rhodia, a fait le choix de devenir propriétaire des sols en l'état et d'accepter un chèque de Rhône-Poulenc en contrepartie de frais liés à une éventuelle dépollution des sols.

Aujourd'hui, il semblerait que le groupe SOLVAY souhaite se séparer de ses terrains, et il apparaît que c'est Rhodia Chimie qui serait propriétaire des sols de Pont de Claix, dans un objectif non avoué de « dédouaner » le groupe SOLVAY de ses responsabilités de propriétaire, Rhodia Chimie n'ayant qu'une existence administrative.

C'est donc naturellement que nous nous adressons à vous pour vous faire part de notre position suite aux articles qui circulent sur internet.

Vous avez l'entière responsabilité, envers les salariés, tout comme envers la population dans les territoires où vous exploitez ces salariés et les ressources, des dégâts causés par l'activité que vous avez organisée.

La CGT, qui dénonce avec force le gâchis de milliards d'euros de fonds publics donnés aux entreprises, ne vous laissera pas vous décharger de responsabilités qui vous incombent par des artifices juridiques. Si vous entendez vous séparer de ces terrains, vous avez l'obligation d'en assumer pleinement les dépenses liées à leur dépollution.

Si vous envisagez, comme le laisse entendre ces articles, de quitter Pont de Claix et de laisser à charge de la collectivité publique la dépollution des sols, nous vous en empêcherons. Nous vous mettrons face à vos responsabilités, au risque de contribuer à dégrader une image de l'industrie chimique, mais aussi avec la ferme intention de dégrader votre vitrine SOLVAY et ses actions indignes pour notre environnement.

Dans un contexte particulier où nos industries sont souvent mises à l'index sur des questions d'environnement, votre attitude doit être exemplaire quant au respect de l'environnement.

Toutefois si ces articles sont sans fondement, votre service communication sait comment réagir pour rapidement démentir par des engagements clairs de SOLVAY à assumer ses responsabilités.

Nous constatons toutefois que le temps passe, que la presse commente largement votre projet, et que vos services par leur silence cautionnent.

C'est en ce sens que nous avons pris la décision de rendre publique cette lettre, en vous assurant de l'entier engagement de l'ensemble de nos organisations CGT à interpellier et informer les responsables politiques, les salariés ainsi que la population et les autorités de ce que vous êtes en train de préparer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Communiqué de presse